

**Arrêté du 23 août 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1321655A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux ;

Vu l'arrêté du 29 septembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux ;

Vu les propositions de la présidente de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux, en date du 4 juin 2013 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, en date du 21 juin 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Bordeaux et du procureur général près ladite cour, en date du 15 juillet 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 18 juillet 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bordeaux :

En qualité de président

Mme Edith O'YL, présidente de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Franck LAFOSSAS, président de chambre à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Gilbert RAOUX-CASSIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, titulaire.

M. Philippe FAUSTIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, Poitou-Charentes, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Laura SAUTONIE-LAGUIONIE, professeur des universités de droit privé à l'université Montesquieu-Bordeaux IV, titulaire.

M. Guillaume WICKER, professeur des universités de droit privé à l'université Montesquieu-Bordeaux IV, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Philippe DEBAYLE, président du tribunal de commerce de Bordeaux, titulaire.

M. Philippe CHARRON, expert en gestion d'entreprise, titulaire.

M. Daniel BOURGES, vice-président du tribunal de commerce de Bordeaux, suppléant.

M. Yves RATEL, président du tribunal de commerce de Libourne, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Luc VALADE, directeur départemental des finances publiques de Dordogne, titulaire.

Mme Pascale DELMAS, responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques de Dordogne, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Philippe GAUDRIE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux, titulaire.

Mme Quitterie LENOIR, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux, suppléante.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 23 août 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
Le chef de bureau du droit commercial,

Ronan GUERLOT